

N° du Plan 5	
Concession N° 5	
157	5

CONCESSION DE TERRAIN

dans le Cimetière Communal
de SAINT-ANASTAISE

Le Maire de la commune,

Vu la demande présentée par Madame Anne-Marie SABATIER
Domiciliée à 6 route d'Issoire. 63320 SAURIER
et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la
sépulture particulière de la famille SABATIER

ARRÊTE :

Article premier.- Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur
susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession perpétuelle,
à compter du vingt-trois mai deux mille douze
de 2.5 mètres superficiels.

Article 2.- Cette concession est accordée à titre de :
- concession nouvelle

Article 3.- La concession est accordée moyennant la somme de : CINQ CENT
EUROS qui a été versée dans la caisse du Trésorier de Besse

Article 4.- Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurant à la
charge du titulaire de la concession.

Article 5.- Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession,
au Trésorier.

Fait en Mairie le 23 mai 2012

Le Maire,

A. GAY


PAYÉ 063-002
12 JUN 2012
TRESORERIE DE
BESSE

Case :

les Impôts,

exemplaire destiné au titulaire de la concession
exemplaire destiné au Trésorier
exemplaire destiné aux archives de la commune